

Notre prions la Divine Providence de vous accorder de longs et heureux jours.

Daigne, Votre Excellence, croire à notre plus profond respect et à notre considération très haute et très distinguée.

Réponse de Son Excellence :

Monsieur le Maire et Messieurs,

Vous voulez bien me féliciter sur la prélature et le titre dont le Souverain Pontife m'a décoré et me témoigner que vous vous en réjouissez sincèrement.

Certainement rien ne peut m'être plus agréable et sensible en ce moment que de recevoir par votre organe l'assurance de la part que vous prenez à ce qui me touche.

Appelé, il y a 21 ans, à suivre votre premier Evêque dans cette partie de la Province ecclésiastique qui lui était confiée, par le Saint Siège, je devais me pénétrer de ses vues et de celles du Pasteur suprême ; je devais travailler sous sa direction au salut des âmes dont il était devenu le père. Je n'ai donc fait que remplir, et bien imparfaitement, je dois l'avouer à ma confusion, des obligations qui s'imposaient à moi.

Je me suis efforcé de m'identifier, à la suite de mon chef, avec les nombreuses populations de ces districts, et en particulier avec celle de St Germain de Rimonski ; vous pouvez être assurés qu'il ne m'en a pas coûté. Dès le commencement de mon séjour au milieu de vous, je me suis dit avec le Psalmiste : "*Hic habitabo quoniam elegi eam.*" Voici le lieu de ma demeure, j'y passerai le reste de mes années, si la Divine Providence veut ainsi ; un jour ma dépouille reposera dans ce sanctuaire, et mon âme y réclamera les suffrages de ceux parmi lesquels j'aurai été appelé à vivre.

Vers le déclin de ma carrière, et lors peut-être que le moment n'est pas éloigné où il me faudra passer d'une demeure terrestre au lieu du tabernacle admirable du Seigneur, *in locum tabernaculi admirabilis*, je me sens encouragé par l'approbation du Pasteur Suprême. Mais je l'attribue en même temps à une grande indulgence de cet excellent père, dont la main toujours ouverte distribue libéralement des bienfaits à tous ses enfants même les plus éloignés.

Oui, Messieurs, vous avez raison d'exalter les mérites,